

Vous allez trouver dans ce guide, les différences entre la version 1 et la version 2 du constat d'affichage

V1

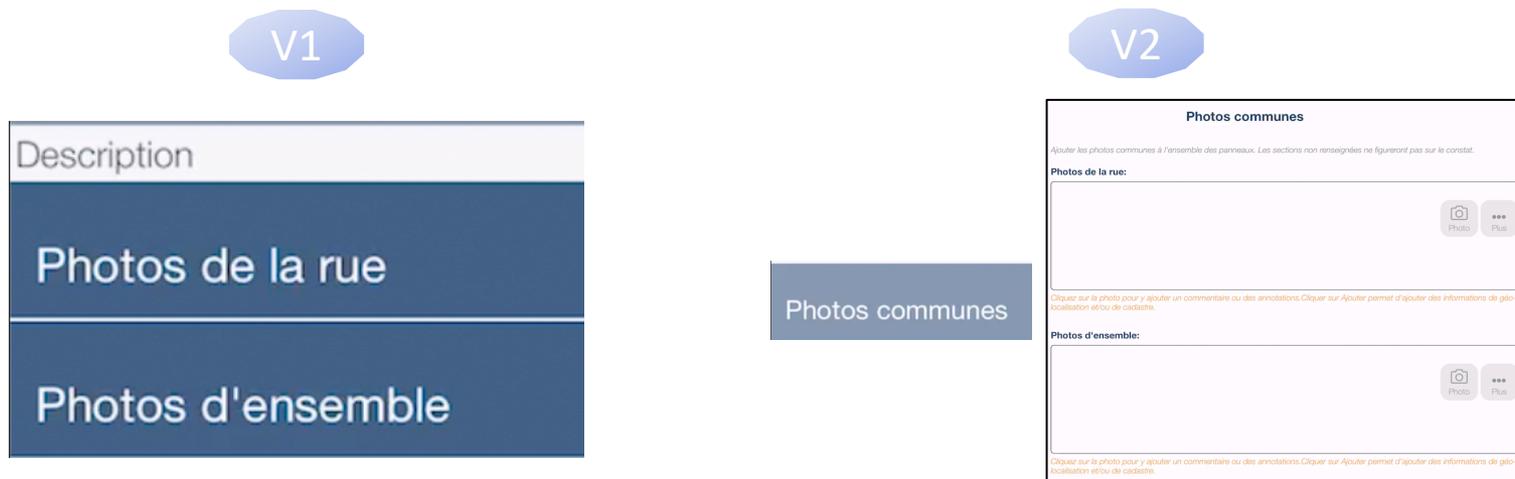
V2

Les Menus suivants sont similaires:

- Informations générales
- Coordonnées du requérant
- Localisation du constat
- Intervenant

- Remarque générale et annexes
- Signature
- Mise en page

Vous trouverez les différences dans le Menu Description



Les Sections « Photos de la rue » et « Photos d'ensemble » ont été réunies dans une seule et même section nommée « Photos communes ».

Toutes les sections associées au panneau ont été réunies dans une seule et même section « Panneau n° ». Ce changement permet d'intégrer plusieurs panneaux dans un même document en cliquant sur



V1

Emplacements du panneau
Photos du panneau
Photos en mairie
Travaux
Relevés
Mairie / Voies de recours
Panneau d'affichage

V2

Description



Panneau n°1

Les questions contenues dans « Relevés » et « Mairie » ont été associées à la fin de la section « Travaux et relevés ».

V1

Relevés

<i>Panneau de dimensions supérieures ou égales à 80x80 :</i>	<i>Panneau VISIBLE de la voie publique :</i>
OUI NON /	OUI NON /
<i>Panneau LISIBLE de la voie publique :</i>	<i>Chantier interdit au public :</i>
OUI NON /	OUI NON /

Mairie / Voies de recours

Affichage de l'arrêt en mairie vérifié : OUI | NON | /

V2

<i>Nature de la voie</i>	<i>Panneau de dimensions supérieures ou égales à 80x80 :</i>
publique privée /	OUI NON /
<i>Panneau VISIBLE de la voie publique :</i>	Hauteur (en cm) Largeur (en cm)
OUI NON /	<i>Chantier interdit au public :</i>
<i>Panneau LISIBLE de la voie publique :</i>	OUI NON /
OUI NON /	<i>Affichage de l'arrêt en mairie vérifié :</i>
OUI NON /	OUI NON /